

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <hr/> <p>VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET</p> <p>Département du Val d'Oise</p> <p>Arrondissement de Pontoise</p> <p>Canton de Domont</p> <hr/> <p><u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u></p>	<p>Délibération n°: 028-2020</p> <p>Du : samedi 23 mai 2020</p> <p>Nombre de Conseillers : en exercices : 11 présents : 11 votants : 11</p> <p>Date de la convocation : 19 mai 2020</p>
--	---

L'an deux mille vingt, le vingt trois mai à 10 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration scolaire sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,
Mesdames Morgane Auger, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères municipales
Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Morgane Auger, Conseillère municipale,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET : Désignation des représentants communaux pour la Commission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°027-2020 en date du 23 mai 2020 portant sur la détermination du nombre de membres pour la Commission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Considérant qu'il convient de désigner quatre délégués Elus et quatre délégués des administrés;

Considérant la proposition de Monsieur Le Maire de désigner Mesdames Nathalie Dagonet, Chantal Delamour, Annie Dubois et Anne Lambermont Fort et tant que délégués des administrés et Mesdames Morgane Auger, Isabelle Oger et Messieurs Didier Dagonet, Thierry Vincent en tant que délégués Elus.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	11	-	-

Désigne les délégués pour représenter la commune au sein de la Commission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), comme telle :

Délégués Elus :	Monsieur Didier Dagonet Madame Morgane Auger Madame Isabelle Oger Monsieur Thierry Vincent
Délégués des administrés :	Madame Nathalie Dagonet Madame Chantal Delamour Madame Annie Dubois Madame Anne Lambermont Fort

Dit que la présente délibération sera notifiée aux intéressés

Dit que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 23 mai 2020

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

